



Saint-Igny-de-Vers

Année 2024 - N°35



Sommaire

VIE COMMUNALE

3	LE MOT DU MAIRE
4	INFOS PRATIQUES
5	ÉQUIPE MUNICIPALE
6	BUDGET 2023
7	ÉTAT CIVIL
8	RETRAITE / TRAVAUX
9	VOIRIE
10	TRAVAUX VESTIAIRES / DU NOUVEAU À ST-IGNY
11	PLUI-H
12-13	ÉCOLE
14	BIBLIOTHÈQUE
15	GARDERIE / SYNDICAT DE L'EAU DES GROSNES ET DU SORNIN
16	TOUR DU BEAUJOLAIS CYCLISTE
17	FLEURISSEMENT DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

18	CONSCRITS 2024
19	TRAIL DU SANGlier
20-21	SPORTS ET LOISIRS
22	SOU DES ÉCOLES / ANCIENS COMBATTANTS
23	SOCIÉTÉ DE PÊCHE
24	ASSOCIATION DES FAMILLES
25	LA CLASSE EN 2
25	CLUB DES SAPINS
26	ASSR
27	ÉCURIE ST RIGAUD
28-29	POMPIERS
30	L'ADMR
31	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Mot du Maire

Nous vivons actuellement dans un monde chargé de turbulences :

Politique, climatique, contexte tendu... de même qu'affluent des désaccords profonds de gestion nationale où pourtant il faudrait bien, avec du bon sens, remédier aux dysfonctionnements de notre pays.

Nous avons la chance de vivre dans nos villages ruraux, où, je pense, il fait bon vivre ! Encore faudrait-il que l'état prenne conscience que nous existons et redonne du pouvoir à nous, élus locaux.

Le contexte économique difficile touche de plein fouet tant les particuliers que nos collectivités locales.

Malgré l'explosion du coût des énergies et les annonces de baisse des dotations, nous maîtrisons l'équilibre de nos budgets, inévitablement nos prévisions d'investissement seront impactées.

Pour ce qui est des économies d'énergie, l'équipement de tous les points lumineux de l'éclairage public ont été changés par des ampoules LED et l'extinction nocturne généralisée de 23h00 à 05h00 est programmée.

De plus la mise en place d'une borne de recharge électrique est prévue sur la place de la poste d'ici fin novembre.

2024-2025 : Nous sommes dans l'élaboration du PLUI-H qui devrait être finalisé en 2026.

Sachant que l'enquête publique est programmée au 3^{ème} trimestre 2025, nous vous invitons à venir nombreux afin de faire part de vos observations.

En effet, les règles d'application qui sont imposées pour l'ensemble du territoire communautaire sont inadaptées à nos zones rurales. C'est pourquoi il convient de défendre notre identité et la « liberté de propriété ».

Nous ne pouvons, de par les dispositions administratives imposées, contribuer à la désertification de nos zones rurales.

Le bulletin municipal qui vous est présenté relate l'ensemble des événements et investissements de l'année 2024 et de l'actualité.

Je sais que celui-ci est très attendu et apprécié de tous.

Comme chaque année, je vous donne rendez-vous le **dimanche 19 janvier 2025 à 10h30** en salle polyvalente pour les traditionnels vœux 2025.



*Bonne lecture
de cette 35^{ème} édition
et bonne fin d'année à tous !*

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h

Contacts : 04 74 04 50 46

mairie@saintignydevers.fr

OUVERTURE POSTE :

- Du mardi matin au samedi matin inclus : 9h-11h45.

La levée du courrier s'effectue du lundi au vendredi à 15h15 et le samedi à 11h. Pour la bonne distribution de votre courrier : pensez à votre changement d'adresse.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Le mardi et le samedi matin : 10h-12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE DEUX-GROSNES :

- Mardi : 8h-12h
- Mercredi : 13h30-18h30
- Samedi : 8h-12h et 13h30-18h

Fermeture à 17h30 du 30 septembre au 1^{er} avril.

La déchetterie est accessible sur présentation d'une carte d'accès. Vous ne possédez pas de carte : le formulaire est disponible en Mairie ou sur le site internet de la C.C.S.B :

www/ccsb-saonebeaujolais.fr

MARCHÉ :

Mardi matin, Place de la Poste : 10h-12h30.

GÎTE DE GROUPE COMMUNAL :

Tarif de la nuitée : 20 € / personne / nuit

Taxe de séjour : 0,70 € / adulte / nuit

Information et réservation en Mairie.

CARTE D'IDENTITÉ :

Les demandes sont traitées par les services de la Mairie de DEUX-GROSNES. Prendre rendez-vous au 04 74 04 70 39.

VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS :

Centre social 327 Montée des Esses,
69860 DEUX-GROSNES

Tél : 04 74 04 73 87

Accueil et informations : Lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi et jeudi de 13h30 à 17h.

La permanence de la Mission Locale : tous les 15 jours, le mercredi matin de 9h15 à 11h45 sur RDV au 04 74 02 91 50.

TRANSPORT À LA DEMANDE :

Le dossier d'inscription est disponible sur demande auprès de la C.C.S.B ou à télécharger sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr

**Retrouvez notre site internet :
www.saintignydevers.fr**



L'équipe municipale

• **L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST COMPOSÉE DE 15 MEMBRES :** Alain MORIN, Daniel FOREST, Jean-Yves PHILIBERT, Michel BOURBON, Danielle DEFFAISSE, Jocelyne BROSSE, Gabriel CHABANON, Gérard CHABANON, Karim FARSI, Charlotte FILIPEK, Anthony FOREST, Émilie JOLIVET, David LAVENIR, Georges PERRONNET, Stéphane TEILLARD.

• **LES EMPLOYÉS COMMUNAUX :** Séverine CONDEMINE, Angélique MAURIAUD, Marie-Hélène JACROT, Laurence ROCHE et Cédric TOURNIER.

les salles communales

**LA COMMUNE DISPOSE DE 3 SALLES :
ASSOCIATION, FORMATION ET SALLE POLYVALENTE.**

La réservation s'effectue auprès de la mairie.

Mise à disposition des salles :

- La salle des Associations est réservée et mise à disposition gratuitement pour le Club des Sapins et pour toutes les associations de la Commune, pour y tenir leurs réunions.
- La salle de Formation et polyvalente sont ouvertes à la location. Madame Laurence ROCHE gère l'état des lieux et la remise des clefs de ces salles.

Tarifs Salle Formation 2025 : 75€ la journée, 120€ le week-end auxquels s'ajouteront les frais d'électricité.

Une mise à disposition est prévue pour des funérailles civiles ou pour un pot de l'amitié après obsèques moyennant la somme de : 80€ pour la Salle Polyvalente / 75€ pour la Salle de Formation.

TARIFS SALLE POLYVALENTE 2025

Association de la Commune

Location salle	200€
----------------	------

Location salle + cuisine	250€
--------------------------	------

Association extérieure

Location salle	550€
----------------	------

Location salle + cuisine	600€
--------------------------	------

Particulier Saint-Ignon

Location Salle	400€
----------------	------

Location Salle + cuisine	500€
--------------------------	------

Particulier hors St-Igny

Location Salle	550€
----------------	------

Location salle + cuisine	650€
--------------------------	------

Caution pour tous : 500 €



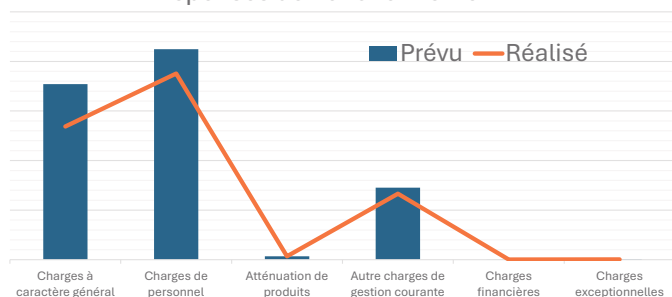
Budget 2023

Dépenses de fonctionnement = 392 702,36€

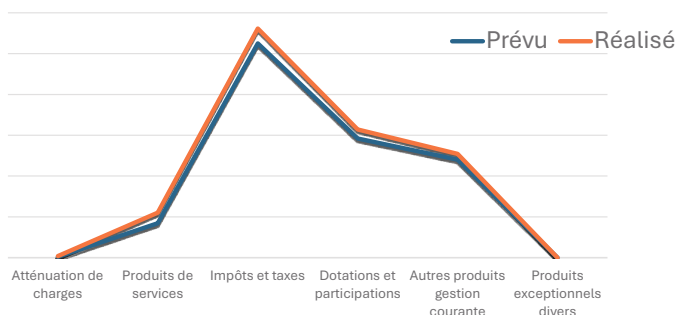
Recettes de fonctionnement = 622 333,71€

SOIT UN RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 229 631,35€

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement

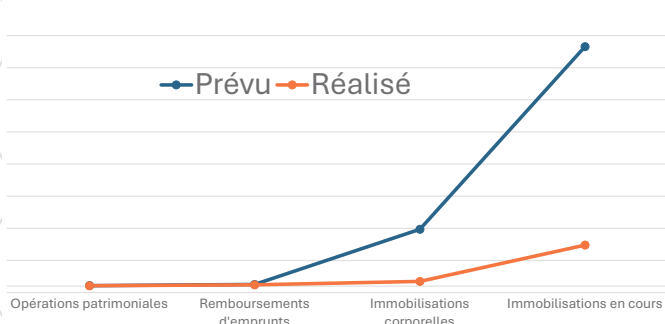


Dépenses d'investissement = 223 341,88 €

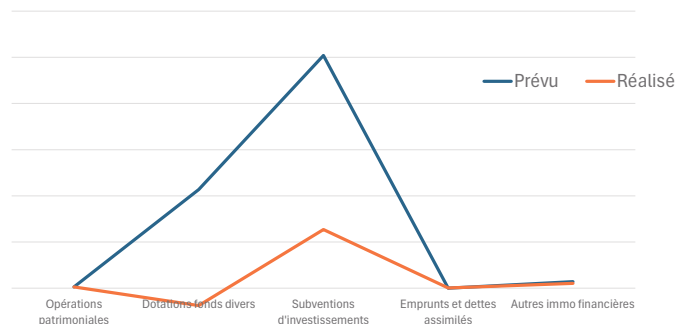
Recettes d'investissement = 361 179,65 €

SOIT UN RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE 137 837,77 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Compte tenu de la clôture du budget 2022 et des résultats ci-dessus, la possibilité de financement pour le budget 2024 est de 1 385 667,47€.

État-civil 2024

NAISSANCES :



MARIAGES :

RICHARD Gaétan, Denis, Marie & BALAN Manon, Alice mariés le 20/04/2024

DÉSIGAUX Bertrand & LATHUILIÈRE Camille mariés le 29/06/2024

DÉCÈS :

GRAZER épouse TRUÉBA Emmanuelle, Madeleine décédée le 03/01/2024 (EHPAD)

DUCROT épouse BERNILLON Lucie, Marie, Claudia décédée le 18/01/2024

MOLETTE Christiane, Monique décédée le 29/01/2024 (EHPAD)

BALLANDRAS épouse GEOFFRAY Denise, Lucie décédée le 06/02/2024 (EHPAD)

MORENO Gustavo décédé le 20/02/2024

LARUE Jean, Paul, Albert décédé le 21/02/2024

DE MIRANDA MOCO Amândio décédé le 08/03/2024 (EHPAD)

PÉRIL Pierre, Léon décédé le 28/03/2024 (EHPAD)

CREUZENET Michelle, Denyse décédée le 16/06/2024 (EHPAD)

DJELLOUL Fatima décédée le 07/07/2024 (EHPAD)

BIDAUD épouse BALLANDRAS Marthe, Eugénie, Françoise décédée le 20/07/2024

ANTILLANO MENDOZA épouse GUILLORY Flor de Maria décédée le 28/09/2024 (EHPAD)

PERRAT Pierre décédé le 11/10/2024 (EHPAD)



Retraite - Travaux

M. HERVÉ DURAND-LAMURE avait été engagé en tant qu'Agent Technique le 01 février 1985.

Au 01 août 2024, Il a fait valoir ses droits à la retraite après 40 années de service. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et paisible.

A l'issue de l'appel à candidature et après entretien avec chaque candidat, c'est **M. Cédric TOURNIER** qui a été retenu et embauché au 1^{er} juillet 2024. Il était anciennement électricien.

Nous lui souhaitons la bienvenue et évidemment, une longue carrière dans notre commune.



QUELQUES PETITS TRAVAUX DE RÉNOVATION :

M. Michel BASSET et M. Michel BOURBON ont eu à cœur de restaurer la fontaine et la porte du puits du village. Leurs travaux réalisés avec précision et adresse nous laissent un lieu agréable à regarder. Merci à eux !!

Michel BOURBON a restauré les tables extérieures des gîtes. Son talent n'est plus à prouver...

La Bâchasse a également été restaurée par David LAVENIR, élu. Les poissons ont retrouvé leur habitat et semblent se plaisir. Merci à lui pour le temps qu'il a passé.



Voirie

PROGRAMME RÉALISÉ :

- VC n° 26 : Chemin de la Rivière – Cunette bétonnée reprofilage au finisseur monocouche 350m²
- VC n° 8 : Chemin de la Forêt – Reprofilage monocouche 830 m²
- VC n° 8 : Chemin du Charne – Reprofilage monocouche 1 848 m²
- V n° 11 : Chemin de la Bachasse – Reprofilage monocouche 1 890 m²
- VC n° 1 : Chemin des Gays – Enrochement + enrobé
- VC n° 2 : Chemin de Vibus – Cunette béton
- VC n° 4 : Chemin de Bel Air le Rousset – Reprofilage monocouche 1 340 m²
- VC n° 6 : Chemin des Noirs – Enrobé fossés
- Carrefour chemin du Crot au Loup – Enrobé fossés
- Lotissement le Champ des Oiseaux – Reprise affaissement

LES OBLIGATIONS CONCERNANT LA TAILLE ET L'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS :

Les haies et propriétés bordant les routes et les trottoirs peuvent représenter un danger pour la circulation des piétons et des véhicules en réduisant leur visibilité.

La municipalité tient à rappeler aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à l'entretien et à la taille des haies et plantations se trouvant en bordure du domaine public.

En effet selon l'article R.116- 2 du Code de la Voirie Routière « punit d'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe ceux qui, sans autorisation auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de 2m de la limite du domaine public routier ». Le maire peut également adresser une injonction de faire afin de contraindre un propriétaire à élaguer ses plantations. Il pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais étant alors à la charge des propriétaires.

LES OBLIGATIONS CONCERNANT LA TAILLE ET L'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS SONT LES SUIVANTES :

- Élaguer ou couper régulièrement les arbres, arbustes, plantations, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées avec une hauteur limitée à 2m. Ils ne doivent pas gêner le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation ni la visibilité en intersection de voirie.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs EDF, téléphonie et l'éclairage public.
- Selon l'article R 116- 2-5° du Code de la Voirie Routière, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2m du domaine public.
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.



Nous vous remercions de veiller au respect de ces différentes obligations.

Travaux vestiaires

CELA NE VOUS AURA PEUT-ÊTRE PAS ÉCHAPPÉ, LES VESTIAIRES DU STADE ONT FAIT PEAU NEUVE !

En effet, après quelques mois de travaux, ceux-ci seront réceptionnés en novembre 2024.

Petit retour en arrière... :

L'Association Sportive des Sornins Réunis (ASSR) créée en 1976, soit 46 ans, a dû s'adapter et évoluer, afin de continuer d'exister dans le paysage sportif local et départemental.

Nous sommes passés d'une prairie agricole pentue avec un local en bois, à un stade homologué en 1999 avec des vestiaires équipés de douches et d'électricité.

En 2017, l'association ASSR a eu l'opportunité de récupérer un bâtiment en préfabriqué, et avec courage et détermination, ils ont réhabilité ce local supplémentaire équipé et chauffé pour accueillir les équipes adverses, les officiels, les parents, afin d'organiser certaines manifestations dans de meilleures conditions qu'auparavant.



À la vue d'une augmentation sensible de licenciés au niveau des jeunes (5-13 ans), ainsi que des filles, une nouvelle construction, nous semblait impératif afin de pouvoir continuer l'activité sportive et éducative, ainsi que de pouvoir conserver l'homologation du stade municipal Marie Lavenir en catégorie 5.

En effet, la commission d'homologation de la Ligue AURA s'est déplacée le 14/10/2017 et a prolongée jusqu'au 14/10/2027 cette homologation.

Au-delà de cette date, si les nouveaux vestiaires n'avaient pas été réalisés, l'homologation aurait été retirée et très difficile à récupérer.

En plus de ces nouveaux vestiaires, l'éclairage du stade a été repensé et l'assainissement non collectif a été réalisé. L'investissement total a été aidé à hauteur de 80% par l'ANS (Agence Nationale du Sport), la Région et le Département. Nous les remercions vivement.

Du nouveau à Saint-Igny-De-Vers

LE GARAGE AUTOMOBILE A OUVERT SES PORTES EN SEPTEMBRE 2024.

M. Fabrice MARINO et M. Franck CORONA vous accueillent désormais du **lundi au vendredi** pour des réparations automobiles.



NOUVEAU à ST IGNY DE VERS

LMC Garage

Ne laissez pas votre assurance choisir à votre place !

Mécanique générale automobile toutes marques
Entretien & Réparation
Devis gratuit

120 A Rue de la Gare
69790 ST IGNY DE VERS
à côté du bureau de poste
lmcgarage@orange.fr

04 74 66 33 12

LIBRE CHOIX
REPARATEUR

Partenaire de
Pièces Auto Du Sornin
à CHAUFFAILLES
Spécialiste de la Pièce & Accessoires

PLUi-H !

LA CCSB POURSUIT L'ÉLABORATION DE SON PLUi-H !

Zoom sur l'état d'avancement de la procédure.

Malgré certaines contraintes de temporalité liées à la loi Climat et Résilience, au « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Beaujolais en cours, l'élaboration du PLUi-H se poursuit sur le territoire intercommunal.

Depuis le début de l'année 2024, de nombreuses réunions de travail en lien avec les élus et partenaires du projet, font avancer les réflexions relatives à l'aménagement futur des 35 communes.

Récemment, le contenu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce maitresse du futur document d'urbanisme, a été présenté au public lors d'une série de 3 réunions publiques réparties géographiquement entre Val de Saône, Coteaux viticoles et Haut-Beaujolais.

La fin de l'année 2024 est dédiée à l'élaboration du règlement écrit, des plans de zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLUi-H.

Concernant les prochaines étapes de la procédure :

- L'arrêt des études du PLUi-H est envisagé pour le deuxième trimestre 2025.
- Une enquête publique, moment fort de la concertation, se tiendra au troisième trimestre 2025.
- L'approbation et l'entrée en vigueur du PLUi-H est quant à elle prévue pour l'année 2026

Nous vous invitons vivement à venir en mairie afin de déposer sur le registre prévu à cet effet, vos observations et/ou réclamations.

Durant toute la durée du projet, une concertation en continu est menée par la CCSB. Plusieurs moyens sont offerts au public pour formuler ses observations et propositions :

- Mise à disposition d'un registre au siège de la CCSB (Mairie de Belleville-en-Beaujolais, Rue de la République 69220 Belleville-en-Beaujolais) et dans chaque mairie du territoire.
- Courrier postal adressé au Président de la CCSB.
- Courriel à l'adresse suivante : concertation.plui@ccsb-saonebeaujolais.fr



École

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

76, place de la mairie, 69 790 Saint Igny de Vers

tel : 04 74 04 56 63

ce.0693341g@ac-lyon.fr

Blog : <https://rpi-aigueperse-saint-igny-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

EFFECTIFS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL : SAINT IGNY DE VERS – AIGUEPERSE

- **À Saint Igny de Vers :**
20 en maternelle – 23 en cycle 2
- **à Aigueperse :**
20 élèves en cycle 3

TOTAL : 63 élèves

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EST COMPOSÉE DE :

- **À Saint Igny de Vers :**
Classe de cycle 1 : Mme CHARASSE Valentine
Classe de cycle 2 et directrice : Mme OCANA
Vanessa et Mme SCHULZ Françoise
- **A Aigueperse :**
Classe de cycle 3 et directrice : Mme PINTO
Marjorie

ATSEM, GARDERIE, SURVEILLANCE TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE :

Mmes CONDEMINÉ Séverine, ROCHE Laurence,
CHAPUIS Christelle et BOUILLOT Véronique

RESTAURATION SCOLAIRE :

Mme CROZET Aurore

A.E.S.H. (ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP) :

Mme DESCHAUX-BLANC Corinne (classe 3)
Mme DREUX Sabrina (classe de cycle 2)

L'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2025-2026 se déroulera dans le courant du mois de mai.

Merci de vous renseigner auprès de la
mairie ou de l'école si vous souhaitez
inscrire votre enfant. La scolarisation est
obligatoire pour tous les enfants nés en
2022. Pour ceux nés avant le 01/09/2023,
une inscription est possible.



EVÉNEMENTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

DÉCOUVERTE DE LA VALISE DU LOUP QUI A EMMENÉ LES ÉLÈVES FAIRE LE TOUR DU MONDE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2023/2024 !

- a. Spectacle sur le thème de l'année: "Le tour du monde de Camélia"
- b. Noël en classe
- c. 16 février : carnaval à l'école et à la maison de retraite de La Boissière pour les cycles 2
- d. Chasse aux oeufs à la Boissière pour les élèves de maternelle.
- e. Semaine Piscine en juin pour les élèves de GS à CM2
- f. Jeudi 27 juin : journée Olympiades pour clôturer l'année avant la kermesse qui a eu lieu le 16 juin.
- g. Les élèves d'Aigueperse ont raconté l'histoire de Jack et le haricot magique à leurs camarades et nous avons fêté les anniversaires de la période 1 avec dégustation des « Chocissons des trois petits cochons » cuisinés dans les classes. Les élèves qui fêtaient leur anniversaire se sont vu offrir un livre de contes.



a.



a.



b.



b.



c.



c.



d.



e.



f.



g.

Bibliothèque

Depuis septembre, nous avons le grand plaisir d'accueillir parmi nous une nouvelle bénévole qui vient renforcer l'équipe : **Danielle AUCLERC**.

L'équipe de la bibliothèque accueille tous **les premiers lundis du mois de 10h à 11h**, les enfants de l'école de St Igny et leurs accompagnantes, moment très attendu des enfants. Nous prévoyons pour 2025 en accord avec les écoles une animation avec « culture en bus ». Cette animation avait été réalisée en 2022 et avait remportée un excellent accueil auprès des élèves, espérons qu'il en sera de même pour la prochaine.

Nous avons organisé deux animations « **livres et jeux** », des samedis de 14h à 17h en partenariat avec VHB pour les jeux et la médiathèque de Gleizé pour les robots « Ozobot » : enfants et parents mais aussi institution telle que le CAT de Chauffailles sont venus jouer et lire. Tous ont apprécié partager ensemble ce moment qui s'est terminé par une lecture vivante : Kamishibai et raconte tapis ; puis un bon goûter confectionné par les participants.

Courant du premier trimestre 2025, nous accueillerons **les bébés nés en 2023 et 2024 et leurs parents** afin de leur remettre les livres offerts par le département et la municipalité dans le cadre du dispositif national « Premières Pages » qui remplace les « Bébés Lecteurs ».

Nous échangeons environ 300 à 400 livres deux fois par an à la médiathèque de Gleizé et une navette mensuelle nous permet d'en renouveler entre vingt à trente par mois, ce qui nous donne un large choix de livres. Si vous avez des demandes particulières de lecture, l'équipe est à votre disposition pour les satisfaire au mieux. Nous vous proposons ainsi : des romans (adulte et enfant) et des romans policiers (petits et gros caractères), des BD et mangas (adultes et enfants), des albums jeunesse et des documentaires. Sur demande nous pouvons réserver des CD, DVD et des livres audios. La municipalité nous alloue une somme annuelle qui nous permet d'acheter quelques livres par an et augmente ainsi notre fond propre.

L'équipe de bénévoles vous souhaite à tous une très belle année 2025

**LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS DE 10H À 12H
POUR LA LECTURE SUR PLACE ET/OU PRÊT DE LIVRES.**

L'adhésion est gratuite et permet le prêt maximum de 4 livres.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux lecteurs.



Garderie

CETTE ANNÉE 2024 A MARQUÉ UN CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE.

Pour rappel, jusqu'à juillet 2024, seule une garderie périscolaire était proposée le soir de 17h à 18h les lundis, mardis et jeudis et le matin les mercredis de 8h30 à 12h.

A l'issue d'un sondage établi par le Sou des Ecoles et vu le nombre important de besoins exprimés, il a été décidé de modifier les horaires de la garderie périscolaire, à savoir :

- Lundi, Mardi, Jeudi : de 7h15 à 8h20 et de 17h à 18h30
- Mercredi : de 8h30 à 12h
- Vendredi : de 7h15 à 8h20 et de 17h à 18h.

Cette modification est mise à l'essai de septembre à décembre 2024.

Si la fréquentation est soutenue, comme actuellement, la garderie périscolaire conservera ces mêmes horaires à la rentrée de janvier 2025.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves qui jouent le jeu, pour qui cette extension des horaires est vraiment nécessaire.

Syndicat de l'eau des Grosnes et du Sornin

Le Syndicat de l'Eau des Grosnes et du Sornin est désormais composé de 6 communes depuis la création de la commune nouvelle de Deux-Grosnes : **Aigueperse, Azolette, Deux-Grosnes, Propières, Saint Clément de Vers et Saint Igny de Vers, soit 12 membres.** (Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par Commune).

- **Président** : Mr Alain MORIN
- **Vice-Présidents** : Mr Carlos CARNEIRO, Mr Jean-François MORTAMET, Mr Serge TERRIER.
- **Secrétaire** : Mme Jocelyne DOLÉANS.

Au cours de l'année 2023, le programme de renouvellement des réseaux d'eau potable a été réalisé sur la Commune de Deux-Grosnes, à savoir le village de Monsols Centre Bourg pour un linéaire de 620 mètres et un coût de 208 229 euros hors taxes aidé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 50% soit 104 109 euros.

Par ailleurs un contrat de résilience a été signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour un montant de travaux évalué à **1 500 000€** sur le versant Sornin.

Nous pouvons espérer une aide globale de l'Agence de l'ordre de **850 000€**.

Le Syndicat dessert **2 179 abonnés**, pour **233,3 kms** de réseau.

327 840 m³ d'eau mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année.

17 Points de ressources (Sources captées)

32 Réservoirs

8 Stations de relevage

Les résultats d'analyses bactériologiques sont conformes à hauteur de **99%**.



Tour du Beaujolais

LE TOUR DU BEAUJOLAIS CYCLISTE 2025, ÉPREUVE ÉLITE NATIONALE PASSERA 2 FOIS DANS NOTRE VILLAGE LE DIMANCHE 15 JUIN.

Une première fois en début d'après-midi en provenance de Propières en direction d'Ajoux, Col de Champ Juin et Monsols. Une deuxième fois au coeur du village en provenance de St Clément de Vers, puis Aigueperse et Monsols pour l'arrivée finale.

Le hameau de Ververin et celui des Gays seront fermés à la circulation le temps du passage des coureurs. Des informations plus précises vous seront données prochainement. De la voiture ouvreuse, à la voiture balai, c'est plus de 35 motos, 126 coureurs, 50 voitures équipes, commissaires, médecin, invités, soit **plus de 300 personnes qui traverseront notre village**. Un tryptique de 4 feuillets sera distribué à la population pour le circuit, les heures de passage et toutes infos utiles à l'événement.



Fleurissement du village

Fin Mai, douce renaissance des massifs. L'air fut un peu scélérat, pluies folles, vents tempétueux, puis dépression Kirk, l'année a perdu ses saisons et les fleurs furent bien secouées.

Rudbeckia, Dipladénia, Pétunia...Géranium-lierre ont résisté. Les Gauras, vivaces très florifères, fleurs roses ou blanches semblables à des papillons, ont embelli les massifs. Les vivaces intercalées entre les Géranium-lierre, dans les jardinières, se sont étiolées rapidement, par manque de terre meuble et d'évacuation des eaux de pluie. Les fleurs, une même humilité les habite.

Phlox, ardoises, escaliers, sont encore les latrines des chats. Les bénévoles ne sont pas « les décrotteurs de rues de l'Ancien Régime ».

« Moi Minet, je suis fait pour l'espace et la gloire. Je ne suis gouverné que par mon bon vouloir » !

Un grand Merci aux bénévoles, qui ont oeuvré sous les vents fous et les gris embruinés.

Au vestiaire de l'Histoire, après la parenthèse de Paris 2024, dans ce monde agité, parfumons nos mots.

Nous vous souhaitons une année 2025, bercée de résilience, de paix, d'espoir et de tolérance.



Conscrits 2024



Le trail du sanglier

QUEL QUALIFICATIF POURRIONS-NOUS UTILISER POUR RÉSUMER CETTE ÉDITION « TRAIL DU SANGLIER » 2024 ?



Un adjectif qui exprimerait le côté « grandiose » et « terrifiant » à la fois.....

Pourquoi pas : Dantesque ?

Et oui, encore une fois, nous avons fait le plein de participants : pas moins de 900 coureurs étaient présents pour fouler nos magnifiques chemins de notre commune et celles avoisinantes. Sans oublier nos 100 bénévoles pour organiser cette belle manifestation. Alors « grandiose » ? Oui, on peut le dire !

Malheureusement, la météo n'a pas été de notre côté, contrairement aux années précédentes. En effet, entre le vent, la pluie et le froid, personne n'a été épargné par ces conditions climatiques presque « terrifiantes ». Et pourtant, tout le monde a répondu présent à ce rendez-vous annuel. Les traileurs ont eu leur dose de boue, de chemins glissants et d'eau, qui les ont obligés à redoubler d'efforts. Mais ils étaient sur la ligne de départ !

Mais à entendre leur ressenti à l'arrivée, à l'unanimité, ils ont salué la super performance et le courage de chacun des bénévoles, à rester sous la pluie, dans le froid et statiques ! Vous aussi, vous méritez votre podium !!

La reconnaissance de chacun, c'est aussi ça l'esprit trail !

Alors un grand merci à nos coureurs(-euses), à nos bénévoles, et **rendez-vous l'année prochaine dimanche 30 mars 2025**, non pas pour une édition « dantesque », mais espérons « exceptionnelle ».....

Merci à : MCS, Santos, l'Echo du Vallon, l'Ecurie Saint Rigaud



Sports et loisirs 2024



Depuis 2024, l'association Sports et Loisirs a vu arriver de nouvelles têtes au sein de son bureau pour le plus grand plaisir de Daniel Forest, président depuis de nombreuses années.

De plus, beaucoup de St Ignons ont répondu présents lors des diverses réunions, lors des événements et la liste des membres actifs s'étoffe.

- **Co-présidents** : Daniel Forest et Maxime Perronnet
- **Vice-président** : Dominique Besson
- **Trésorier** : Laurent Marchand
- **Vice-Trésorière** : Emilie Jolivet
- **Secrétaire** : Laetitia Perronnet
- **Vice-secrétaire** : Michel Tribolet

En 2024, St Igné a accueilli l'annuel intervillage et se fût l'occasion de remettre en place la fête du village qui s'était perdue depuis quelques années. Et c'est donc le 7 juillet, que la commune a accueilli les communes de St Clément de Vers, Aigueperse et St Bonnet des Bruyères sous le soleil et dans la bonne humeur.



AU PROGRAMME, DIVERS JEUX QUI ONT RAVI PETITS ET GRANDS :

- Le « coup de la panne » (épreuve de force, de vitesse et de tir à la corde qui a nécessité 5 personnes) gagné par St Igny (avec bonus x2)
- Le « départ en vacances » (épreuve de logistique, de rapidité et d'esprit d'équipe avec 4 personnes) gagné par St Igny
- Le parcours d'échasses en équipe (par 2) gagné par St Clément
- Relai marteau gagné par St Clément (bonus x2)
- Le jeu du serveur pour les enfants (parcours d'obstacles avec gobelets d'eau sur un plateau à amener à « bon port » en un temps limité) gagné par St Bonnet (bonus x2)
- L'épreuve bonus du radeau gagnée par Aigueperse
- Le fil rouge (des cailloux à jeter dans un seau (chaque commune, son seau) gagné par St Igny

Les gagnants 2024 sont finalement St Clément avec 23 points, St Igny 2^{ème} (avec 22 points), St Bonnet 3^{ème} (avec 20 points) et Aigueperse 4^{ème} (avec 19 points).

Sports et Loisirs remercie tous les participants des 4 communes pour leur présence, leur esprit sportif et leur bonne humeur !

La journée s'est terminée avec 200 repas servis et un superbe feu d'artifice.

Merci infiniment à tous les St Ignons qui ont répondu présents ce week-end du 7 juillet.

Réservez votre dimanche 6 juillet pour la fête de village 2025.

Sports et Loisirs est toujours à la recherche de membres actifs (plus on est de fous plus on rit !). N'hésitez pas à vous faire connaître ou vous signaler auprès des membres du bureau.

ÉVÉNEMENTS 2025

Dimanche 30/03/2025 : Trail du sanglier

Dimanche 06/07/2025 : Fête du village



Sou des écoles

Depuis de nombreuses années, le Sou des écoles du RPI St Igny de Vers / Aigueperse se mobilise pour permettre aux enfants et à leurs enseignantes de partir en sortie scolaire afin de faire de nouvelles découvertes toujours plus enrichissantes.

Le Sou des écoles gère également l'administration de la cantine, qui accueille tous les midis une quarantaine d'enfants sur la soixantaine que compte le RPI.

EN CE DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE, LES MEMBRES DU SOU DES ÉCOLES SONT :

- **Présidente** : Angélique AUCLERC
- **Vice-présidentes** : Bérengère MARQUES et Julie ROGER
- **Trésorière** : Camille DÉSIGAUX
- **Vice-trésorière** : Camille PHILIBERT
- **Secrétaire** : Mélanie PILLOUX
- **Vice-secrétaire** : Carole DUPERRON

NOS DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS PRÉVUES CETTE ANNÉE SONT :

- **Vente de cakes** : 11 octobre 2024
- **Bal des jeunes** : 4 janvier 2025
- **Matinée vente** : 23 mars 2025
- **Vente de plants de fleurs et de légumes** : mi-mai 2025
- **La Kermesse** : 27 juin 2025

Chaque année, les enseignantes décident d'un thème commun aux deux écoles sur lequel les enfants travaillent toute l'année. Le thème retenu pour cette année se porte sur les contes.

Nous vous souhaitons une belle année 2025 à tous.

Contact sou des écoles : Soudesecoles.stigny@gmail.com

Anciens combattants

À CE JOUR NOS EFFECTIFS SE COMPOSENT DE 7 ANCIENS COMBATTANTS ET DE 10 VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS, SOIT 17 MEMBRES.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 10 mars 2024 pour les adhérents de Saint-Igny-De-Vers. Cette réunion permet d'organiser les différentes manifestations et activités pour l'année en cours, ainsi que l'état de nos finances et le rappel des activités de l'année écoulée.

L'assemblée générale cantonale s'est tenue à Propières le 23 mars 2024 suivi du repas traditionnel au restaurant du village.

Les commémorations au monument aux Morts se sont déroulées dans les conditions habituelles et une bonne représentation des habitants de la commune.

Société de pêche

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA DU HAUT SORNIN

POUR LA SAISON 2024, LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE COMPTE 315 CARTES :

- 94 cartes annuelles
- 8 cartes découverte femme
- 25 cartes personnes mineures + 12 ans
- 46 cartes découvertes - 12 ans
- 4 cartes hebdomadaires
- 138 cartes journalières

NOTRE ASSOCIATION OFFRE :

- 60 km de rivière catégorie 1 sur les communes de Saint-Igny-De-Vers, Propières, Azolette Saint-Bonnet-des-Bruyères et Aigueperse
- 3 plans d'eau, le premier est situé à Saint-Igny-De-Vers (La Vendenesse) qui appartient à la fédération, les 2 autres sont à Propières (Azole) dont l'un appartient à la fédération

Les cartes de pêche sont en vente au magasin Proxy à Propières (04 74 03 63 44) et au Proxy à Saint-Igny-De-Vers (04 74 03 58 31) ainsi que sur le site internet de la fédération **www.peche69.fr**

En 2025, l'ouverture de la truite aura lieu le 8 mars. Pour les étangs toute l'année.

L'assemblée générale a lieu le dernier dimanche de janvier à 10h en salle de réunion à Saint-Igny-De-Vers.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne saison de pêche 2025.



Association des familles

DEPUIS SA CRÉATION EN 1959, L'ASSOCIATION DES FAMILLES A SU ÉVOLUER AU RYTHME DE LA VIE DE NOTRE VILLAGE, DE SA POPULATION ET DE SES BESOINS EN ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui permettent tout cela. Cet énorme investissement pour toutes les activités, permet à de nombreuses personnes du village et des alentours de se distraire, de créer du lien.

Depuis plus de 32 ans, tout au long de l'année, Agnès DAGNICOURT, salariée de l'association, dispense des cours de Modern'Jazz pour les enfants et les adultes, ainsi que des cours de gym, de renforcement musculaire, de relaxation, de stretching, de danse country. Tout ce travail est mis en valeur lors du gala annuel qui aura lieu cette année **le vendredi 4 et le samedi 5 juillet 2025**. Cet évènement permet d'apprécier le travail des élèves et chaque année, nous assistons à ce spectacle qui nous fait vibrer d'émotions et de fierté et où se mêlent partage, poésie, rire et création.

L'activité théâtre est également un autre moment important pour l'association. La troupe des adultes se réunit en octobre pour choisir la pièce, et les répétitions ont lieu d'octobre à mars. Les acteurs s'occupent également de choisir les décors, les costumes et de la mise en scène.

Après le succès de la reprise du théâtre des enfants en 2024, nous poursuivons cette activité en créant deux créneaux horaires différents afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'enfants. Les répétitions devraient avoir lieu les mercredi après-midi de 16h à 16h45 pour le premier groupe puis de 17h à 17h 45 pour le second. C'est Aurore CROZET qui s'occupera de la troupe des enfants.

Nous les retrouverons sur la scène ainsi que le groupe des adultes, à la salle des fêtes de St Igny de Vers **les 4,5, 6 Avril ainsi que les 12,13 Avril 2025**.

Le repas annuel des anciens permet également aux seniors du village de se retrouver lors d'un repas offert cette année encore par l'association des Familles.

DATES À RETENIR :

Théâtre : 4,5,6 et 12 et 13 avril 2025

Gala de danse : 4 et 5 juillet 2025

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SPORT et DANSES : 07-84-87-68-49

Théâtre Enfants : à partir du CEI. Boîte mail : assodesfamilles@yahoo.com

Théâtre Adultes : répétitions d'Octobre à Mars. Boîte mail : assodesfamilles@yahoo.com



Modern Jazz, Gala 2024



Country, Gala 2024



*La troupe des enfants
en 2024 pour la pièce
« Sur mon X »*



*Une partie des comédiens
pour la comédie
« Double Piège » en 2024*

Amicale de la classe en 2

Afin de maintenir une cohésion et un lien entre chaque décennie de conscrits, l'amicale de la classe en deux aime organiser des journées de retrouvailles. C'est ce que nous avons fait le 1^{er} Juin 2024. Les conjoints étaient également conviés à cette journée. Cette journée fut organisée le plus simplement. Pas besoin de gros moyens pour se retrouver et passer un bon moment ensemble.

Un bon repas cuisiné par le propriétaire de l'Auberge des Petits, Mr PETIT-LAURENT qui nous a régallés avec une Paëlla géante, suivie par un mini tournoi de pétanque. La journée s'est terminée autour d'un petit casse-croûte afin de nous remettre de nos émotions pour les perdants et fêter la victoire pour les gagnants !! Encore une belle journée en compagnie de personnes appréciées et la 2, il n'y a rien d'mieux !!



Club des Sapins

OUBLIE TON ÂGE, NE L'ÉVALUE PAS EN FONCTION DES AUTRES.

Se retrouver et échanger, se distraire, ne pas se morfondre seul dans son coin, mais partager au sein d'un groupe permet de continuer et d'avancer sereinement, jeux de cartes, scrabble, Rumi Kube, Triomino, tarots... et le tout agrémenté d'un petit goûter font de ces après-midi un agréable moment de convivialité.

C'est pour ces raisons que le club des Sapins vous invite à en pousser la porte (à la salle des associations) tous les **premiers jeudis du mois**.

Alors n'hésitez pas, ce n'est pas un club de « Vieux » mais une rencontre entre personnes qui ont l'expérience de la vie !

Notre association compte 20 adhérents.

Bonne année à tous. Le Bureau.

LE BUREAU SE COMPOSE AINSI :

- **Président** : M. BASSET André
- **Secrétaire** : Mme DUPASQUIER Claudette
- **Trésorière** : Mme JAFFRE Solange

Association Sportive des Sornins Réunis 2024 / 2025

POUR CETTE SAISON L'EFFECTIF DU CLUB SE MAINTIENT.

Au niveau JEUNE notre organisation n'a pas changé depuis ces dernières années. Nous sommes toujours en entente avec le club voisin d'Ouroux jusqu'à la catégorie U13 et malheureusement pour les catégories U15 et U18 l'ancien canton de Monsols ne suffit plus. Il nous faut l'aide de nos voisins de Saône et Loire : Chauffailles / La Chapelle / Chassigny / St Maurice. On peut constater que la pratique du foot dans nos campagnes se complique car il faut ratisser très large pour avoir des équipes dans toutes les catégories.

C'est pour cela que l'on peut remercier les bénévoles du club et en particulier Stéphane Bréchnignac qui ne comptent pas leurs heures pour que nos jeunes puissent pratiquer leur passion.

On constate que leurs efforts payent car nous avons dans toutes les catégories des résultats très prometteurs pour la suite : en démontre le parcours en coupe du Beaujolais de nos U15.

Au niveau Seniors, l'équipe première rejoue cette année en D3 du district du Rhône, ce qui est bien pour le club et cela doit perdurer vu qu'elle a réussi l'objectif qui lui était fixé. Pour cette année l'objectif est le même.

Pour l'équipe réserve, elle évoluera en D4 du district du Rhône, où là l'objectif est de se faire plaisir et de gagner le plus de match possible.

Au niveau des infrastructures on peut voir que l'extension du vestiaire est en bonne voie et devrait être finie pour la fin d'année.

Le club est toujours dans l'objectif de garder ses meilleurs éléments, c'est pour cela qu'il continu d'avoir des projets. C'est également pour cela que nous avons fait l'acquisition d'un bout de terrain qui jouxte celui des vestiaires afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes qui viennent au stade.

Bien sûr on vous attend tous les week-ends pour encourager nos licenciés qui font briller les couleurs de notre club.

EFFECTIFS DU CLUB : 136 LICENCIÉS

Composés en :

Seniors / vétérans : 40

U19 / U18 : 3

U17 / U16 : 7

U15 / U14 : 14

U13 / U12 : 9

Foot animation : 33

Dirigeants : 19

Dirigeantes : 3

Volontaire : 1

Arbitre : 1

Éducateurs fédéraux : 6



Composition du bureau :

- **Président** : Aurélien Gonnachon
- **Vice-président** : Eric Ducroux
- **Trésorier** : Antoine Jolivet
- **Secrétaires** : Julien Benoit et Tommy Dessalle
- **Commission sportive seniors** : Eric Ducroux et Victor Vullot
- **Commission sportive jeune** : Antoine Jolivet, Rémi Jolivet et Bastien Charvet
- **Commission terrain** : David Désigaux, Maxime Benoit et Alexis Fricaud
- **Commission sponsors** : Pierre Creuzerand, Gabin Dessalle et Sébastien Boucaud
- **Commission extra-sportive** : Tony Sambardier et Bertrand Désigaux
- **Intendance** : Tommy Dessalle et Alexis Fricaud
- **Commission buvette** : Lucas Druart et Bastien Charvet
- **Sécurité** : René Gonnachon



Écurie St Rigaud

2024 : Encore une très belle année

CHAMPIONNAT D'EUROPE : « LA MEILLEURE ÉDITION »

Les 14 et 15 septembre 2024 avait lieu la 17^{ème} édition du championnat d'Europe d'Autocross de Saint Igny de Vers. L'année dernière, l'Ecurie Saint Rigaud recevait sa 8^{ème} étoile en étant une nouvelle fois classée meilleure organisation de tout le championnat d'Europe. A l'écriture de ces pages, l'association ne sait pas encore le classement 2024 mais tout présage que St Igny soit de nouveau très bien classé voire même se voit épingler une 9^{ème} étoile.

Pour certains officiels, comme l'observateur de la FFSA, c'est « la meilleure édition ». En effet, aux dires des officiels étrangers et français, l'Ecurie Saint Rigaud est aujourd'hui un exemple de gestion d'un tel événement. Rappelons que cet événement est la seule course automobile d'envergure internationale de la région. Ce week-end, environ 4000 personnes ont foulé le complexe du circuit de la Brosse : 148 pilotes accompagnés de leurs teams (entre 3 et 6 personnes), 2800 entrées, 260 bénévoles, 250 accès platines... Les 4000 sont atteints.

MENTION SPÉCIALE POUR LES BÉNÉVOLES

Une chose revient très fréquemment dans la bouche des officiels et des spectateurs : la bonne humeur et « l'envie de faire » de tous les bénévoles de l'Ecurie : « Toujours un sourire, toujours positifs » souligne l'observateur de la FIA (Fédération Internationale Automobile). Aussi, cette tribune est l'occasion de remercier une nouvelle fois toutes ces femmes et tous ces hommes qui donnent du temps pour cette organisation. Sans eux, présents bien souvent tout le week-end, rien ne serait possible. Merci à tous d'être motivés et d'aller de l'avant : les officiels et spectateurs le ressentent. Une



délégation de Nova Paka - grande course européen, où 10 000 personnes se pressent pour le championnat d'Europe d'Autocross - est venue découvrir l'organisation de St Igny. Ils ont été unanimes : nous avons une équipe nombreuse, dynamique et motivée, ce qu'eux ont du mal à avoir. Bravo donc à tous !

DE TRÈS BELLES COURSES ET DES FINALES DE DINGUES !

L'un des atouts de St Igny de Vers est sans conteste son circuit et la vision intégrale de celui-ci. Chaque spectateur peut vivre intensément les courses... Et quelles courses ! Les pilotes ont en effet offert du grand spectacle sur le circuit de la Brosse et cela s'est plutôt bien terminé pour nos français avec un triplé 100% français en XC Cross Car (Olivier Barré / David Méat / Valentin Comte) et une magnifique victoire en Super Buggy pour Robert Theuil. Bravo aux pilotes !

UN CHALLENGE SEAC TOUJOURS APPRÉCIÉ

Les 8 et 9 juin dernier, l'Ecurie Saint Rigaud organisait comme chaque année la course du Challenge SEAC. Le record de l'an dernier a été atomisé avec 221 pilotes (208 en 2023). Une nouvelle preuve que les pilotes apprécient le circuit et l'organisation. C'est d'ailleurs à St Igny de Vers que s'est organisée cette année la remise des prix du SEAC le 23 novembre 2024. Une belle occasion de fêter le sport automobile et par là même le monde associatif, fédérateur et porteur de valeurs si importantes aujourd'hui telles que l'esprit d'équipe, l'engagement et la générosité.

L'ECURIE SAINT RIGAUD VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN 2025 :

Challenge SEAC : 31 mai et 1^{er} juin

Championnat d'Europe : 20 et 21 septembre



Pompiers

La caserne de Saint Igny De Vers est composée d'un effectif de 21 sapeurs-pompiers volontaires âgés entre 17 et 51 ans et compte 9 membres féminins. Nous effectuons un peu moins d'une centaine d'interventions chaque année.

Le SDMIS met à notre disposition un VSAV (véhicule de secours aux personnes), un FPTLHR (camion d'incendie léger capable d'évoluer dans les chemins non bitumés) et un VFITT (véhicule tout-terrain nous permettant d'effectuer les opérations diverses hors des sentiers battus ainsi que les opérations de commandement).

Nous avons également une MPR, il s'agit de la motopompe, très utile pour pomper dans les nombreux plans d'eau du secteur et nous alimenter en eau lors des incendies.

Cette année de nombreux changements ont eu lieu dans notre activité !

Premièrement nous nous sommes formés à 4 nouveaux gestes de secourisme dits ASUP (actes de soin d'urgence sur prescription) : la réalisation d'électrocardiogrammes, l'utilisation de stylos injecteurs d'adrénaline pour les réactions allergiques graves, la préparation et l'administration d'aérosols pour les crises d'asthme et l'administration d'un antidote pour les surdosages en opioïdes.

Cela nous a demandé à chacun deux journées de formation ainsi que plusieurs heures de cours numériques à distance. Nous attendons maintenant que le matériel nous soit livré par le SDMIS pour pouvoir mettre tout cela en application lors des interventions de secours à personnes, qui représentent au passage plus de 80% de nos interventions. En 2025, nous remettrons ça pour nous former à 4 autres soins d'urgence.

Ensuite notre territoire opérationnel a évolué. Historiquement, le centre communal défendait la commune de Saint Igny de Vers, puis

avec la départementalisation en 1999, les communes d'Aigueperse et Saint Clément de Vers ont rejoint le secteur couvert par la caserne. Depuis la mi-2024, la commune de Saint Bonnet des Bruyères fait désormais partie de notre secteur de premier appel.

Enfin depuis cette année nous n'effectuons plus d'intervention sur les différents nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) en dehors de certaines situations d'urgence prédéfinies. Il faudra donc désormais contacter une entreprise spécialisée pour détruire des nids d'hyménoptères sur le domaine privé.

Nous n'avons pour l'instant pas effectué de recrutement cette année. Nous sommes à la recherche de volontaires pour atteindre un effectif d'au moins 25 sapeurs-pompiers

qui serait plus confortable pour assurer toujours plus d'interventions et pérenniser le centre de secours.

Alors n'hésitez plus : sortez de l'ordinaire et révélez le sapeur-pompier volontaire qui est en vous !

Si vous avez entre 16 et 60 ans et que vous êtes motivé ou simplement que le milieu des sapeurs-pompiers vous attire, alors contactez-nous ou venez à notre rencontre à la caserne ou lors de nos manifestations, nous vous ferons découvrir nos missions et notre fonctionnement avec plaisir.

Les jeunes sapeurs-pompiers représentent aujourd'hui un vivier important de potentiels volontaires, parmi nos recrues de ces dernières années, 2 sont issus du cursus JSP.

L'engagement de volontaires issus des JSP est également facilité avec seulement quelques jours de formation nécessaires pour être opérationnel. Il est possible d'intégrer le corps des jeunes sapeurs-pompiers entre 11 et 14 ans, le cursus dure 4 ans et est composé de séances de sport, de cours théoriques et de manœuvres



pratiques. Autour de nous, il existe 3 sections : **les JSP du Val d'Ardières de Beaujeu, les JSP de la Haute-Azergues à Poule les Écharmeaux et les JSP de La Clayette.**

Du côté de l'amicale, cette année a été marquée par le retour du concours de pétanque suivi du repas champêtre qui n'avaient pas pu avoir lieu depuis 2019 en raison du contexte sanitaire. La météo n'a pas vraiment été de notre côté mais ce fut tout de même une belle journée passée auprès de la population de notre territoire. L'amicale a également permis d'envoyer une petite délégation de la caserne au congrès national des sapeurs-pompiers de France qui avait lieu à Mâcon fin septembre.

Chez nous, l'ensemble de l'effectif est membre de l'amicale ainsi que tous les retraités sapeurs-pompiers.

L'amicale est l'association vouée à entretenir l'esprit de corps, c'est un vecteur social qui permet la cohésion du groupe. Elle sert également de support à la promotion des valeurs des sapeurs-pompiers. Une des

valeurs essentielles à la vie de notre caserne est la convivialité. C'est bien sûr l'amicale qui l'entretient puisqu'elle nous permet entre autres de partager le café et les casse-croûtes lors des manoeuvres mensuelles ou des journées de formation, de partir tous ensemble en voyage quelques jours, de partager un repas ensemble, de célébrer les remises de diplômes et avancements de grade lors de la Sainte Barbe ou simplement de debriefer autour d'un verre au retour d'une intervention... L'amicale est un lieu de rassemblement pour les sapeurs-pompiers. A Saint-Igny-De-Vers cela est d'autant plus vrai puisque "l'amicale" c'est le nom que l'on donne au local attenant à la caserne dont l'association est propriétaire. Celui-ci nous sert de point de rencontre mais c'est aussi notre salle de réunion, de formation, c'est également un site de manoeuvre.

L'amicale fonctionne principalement grâce aux dons reçus lors de la tournée des calendriers et aux bénéfices des différentes manifestations organisées.



CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

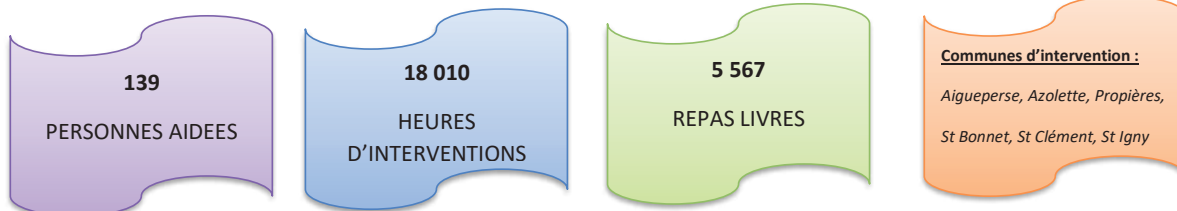
- Avoir entre 16 et 60 ans
- Répondre aux conditions d'aptitude physiques et médicales
- S'engager à respecter la charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires
- Possibilité de s'engager uniquement pour réaliser des missions de secours à personne
- Formation initiale de 16 jours pour être équipier secours d'urgence aux personnes
- Possibilité ensuite de basculer sur la filière incendie/opérations diverses
- Possibilité pour les professionnels de santé de faire valoir leurs diplômes et savoirs-faire

ADMR



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

L'association ADMR de GROSNE SORNIN, c'est :



L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

Le fonctionnement de l'association GROSNE SORNIN est rendu possible par la mobilisation de 10 bénévoles, de 2 assistantes administratives et de 20 salariés d'intervention.

Osez un métier qui fait grandir !

L'association Recrute

Vous aimez le contact humain, vous êtes à la recherche d'un métier qui donne du sens et de la satisfaction.
L'association vous propose des contrats en CDI à temps partiel ou complet.

Des formations sont proposées permettant d'évoluer dans la profession.



CDI/CDD

24H à 35H

Débutants
acceptés

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

admr-rhone.fr

ADMR GROSNE SORNIN
30 Place de la Mairie
69790 SAINT IGNY DE VERS
04-74-04-56-84
admr.st-igny@fed69.admr.org

Manifestations 2025

4 JANVIER	BAL DU SOU DES ÉCOLES
19 JANVIER	VOEUX DU MAIRE
26 JANVIER	VENTE DE LA CLASSE EN 6
15 FÉVRIER	FOIRE ANNUELLE
22 FÉVRIER	DÉFILÉ HUMORISTIQUE CONSCRITS + BAL
2 MARS	CONSCRITS
8 MARS	REPAS DE CHASSE
8 MARS	STE BARBE
23 MARS	VENTE DU SOU DES ECOLES
30 MARS	TRAIL DU SANGLIER PAR SPORT ET LOISIRS
4, 5 ET 6 AVRIL	THÉÂTRE
12 ET 13 AVRIL	THÉÂTRE
19 AVRIL	REPAS DU FOOT
10 MAI	CONCOURS PÉTANQUE DE LA CLASSE EN 6
28 MAI	TOURNOI VÉTÉRANS DE L'ASSR
31 MAI ET 1^{ER} JUIN	CHALLENGE SEAC AUTO-CROSS
7 JUIN	TOURNOI DE PÉTANQUE DE L'ASSR
15 JUIN	OUVERTURE DE LA PÊCHE
4 ET 5 JUILLET	GALA DE DANSE
6 JUILLET	FÊTE COMMUNALE
3 AOÛT	INTER VILLAGE À ST CLÉMENT
16 AOÛT	TOURNOI DE PÉTANQUE DES POMPIERS
20 ET 21 SEPTEMBRE	CHAMPIONNAT D'EUROPE D'AUTO-CROSS
11 OCTOBRE	BAL DU FOOT
18 OCTOBRE	VENTE DE BRIOCHES DE L'ADMR
19 OCTOBRE	VENTE DE LA CLASSE EN 6
2 NOVEMBRE	SOUPE AUX CHOUX DES SAPEURS-POMPIERS



Directeur de la publication : Alain MORIN

Rédaction et photos : Danielle DEFFAISE, Angélique MAURIAUD,
Charlotte FILIPEK, Daniel FOREST, Jean-Yves PHILIBERT

Maquette et impression : BPRIM

Tirage : 380 ex.